

LES PROFESSIONS DE LA MÉDECINE DENTAIRE

Qui fait quoi dans un cabinet dentaire?

Le travail en équipe est la
marque du cabinet dentaire.
(Photo: Iris Krebs)

Dans un cabinet dentaire s'activent plusieurs spécialistes qualifiés, auxquels patientes et patients ont affaire à des degrés divers. Mais quel est au juste leur rôle respectif et quelle formation ont-ils reçue?

Un cabinet dentaire est un lieu de travail d'une grande diversité, où agissent en étroite collaboration des professionnels de différentes spécialisations. Le médecin-dentiste pose le diagnostic, soigne les dents et supprime les maladies bucco-dentaires; l'assistante dentaire assiste au fauteuil le médecin-dentiste ou réalise des radiographies; l'assistante en prophylaxie montre aux patients comment conserver des dents en bonne santé; l'hygiéniste dentaire veille à la santé des gencives: autant de prestations classiques que les patients attendent de leur cabinet dentaire SSO. Des patients souhaitant par ailleurs qu'on leur rappelle à temps leur rendez-vous de contrôle, qu'on les reçoive avec amabilité et qui apprécient d'être suivis avec sollicitude. Mais le cabinet dentaire a également d'autres activités, dont le patient n'est pas toujours conscient. Parmi celles-ci, la stérilisation des instruments, le suivi des dossiers médicaux et l'administration, c'est-à-dire des tâches requérant une équipe bien formée et entraînée.

>> Suite à la page 2



> **764** Sept cent soixante-quatre médecins-dentistes, soit 60% des propriétaires de cabinet qui ont répondu à un sondage de la SSO réalisé en 2012, ont indiqué qu'ils formaient des apprenti-e-s. La même année, les propriétaires de cabinet et les cliniques universitaires de médecine dentaire ont proposé 930 places d'apprentissage d'assistante ou d'assistant dentaire à des jeunes, ce qui fait de ce métier l'une des 20 formations de base les plus recherchées de Suisse.



Le/la propriétaire de cabinet

Les propriétaires de cabinet sont généralement des médecins-dentistes expérimentés, qui restaurent ou remplacent les dents malades, traitent les maladies des gencives ou des maxillaires ainsi que les problèmes de malposition. Ils posent le diagnostic et discutent avec les patients des aspects fonctionnels, esthétiques et financiers des traitements. L'un des aspects les plus importants de leur activité est la prévention: les médecins-dentistes SSO et leurs équipes montrent aux patients comment s'y prendre pour avoir une bouche et des dents en bonne santé.

Que ce soit seul ou en cabinet de groupe avec des collègues, le médecin-dentiste est également un patron de PME. Il porte le risque économique, est titulaire de l'autorisation de pratiquer et exerce sous sa propre responsabilité de spécialiste.

D'autres informations...

...vous trouverez sur les professions présentées dans ce numéro sous www.sso.ch, rubrique SSO > Professions du cabinet. La SSO a également publié une brochure intitulée Professions du cabinet dentaire, disponible au SSO-Shop (www.sso-shop.ch).

Le médecin-dentiste assistant, la médecin-dentiste assistante

Après les trois années d'études universitaires conduisant au bachelor et les deux menant au master, les jeunes médecins-dentistes prennent généralement un emploi salarié d'assistant ou d'assistante dans une clinique universitaire ou un cabinet privé et acquièrent ainsi l'expérience professionnelle nécessaire.



Certains se spécialisent dans des domaines bien définis de leur métier et obtiennent le titre fédéral de médecin-dentiste spécialiste en chirurgie orale, en orthodontie, en parodontie ou en médecine dentaire reconstructive. Optant pour des formations complémentaires réglementées par la SSO, d'autres visent un certificat de formation postgrade SSO en médecine dentaire générale, en endodontie (traitement du canal radiculaire), en implantologie orale, en médecine dentaire pédiatrique ou en médecine dentaire préventive et reconstructive.

L'assistante dentaire, l'assistant dentaire

L'assistante dentaire (AD) est la collaboratrice la plus étroite du médecin-dentiste. Elle l'assiste au fauteuil, lui tend les instruments et prépare les matériaux d'obturation. Elle répond de l'hygiène du cabinet, stérilise les instruments et réalise des radiographies de la bouche. Elle accueille les patients, répond au téléphone et assure la correspondance, coordonne le travail avec le laboratoire dentaire, commande matériaux et matériels et gère la facturation et l'envoi des rappels.

La durée de la formation est de trois ans. Le lieu de formation est soit un cabinet dentaire soit une clinique dentaire. L'apprentissage est sanctionné par un certificat fédéral de capacité d'assistante ou d'assistant dentaire CFC.



L'assistante en prophylaxie, l'assistant en prophylaxie

L'assistante en prophylaxie (AP) est une degré plus avancé d'assistante dentaire, sanctionné par le brevet SSO. L'AP élabore les documents de traitement (par exemples des radiographies) et apprend aux patientes et aux patients à prendre soin de leurs gencives. Elle fait, sous la surveillance du médecin-dentiste, des détartrages supragingivaux et blanchit les dents.

Les AP voient plus spécialement des patients ne présentant pas de problèmes gingivaux ou alors des problèmes mineurs. Leur travail est facturé à raison de 2,5 points du tarif dentaire pour cinq minutes.

La formation d'AP est une formation en cours d'emploi constituée de deux à trois cours bloc d'une semaine chacun et d'un stage pratique de six mois, durant lequel la future AP traite, sous surveillance, quelque 150 patientes et patients.



L'hygiéniste dentaire

L'hygiéniste dentaire (HD) procède à l'examen clinique et radiologique des patients, à la détection des modifications pathologiques des dents, des gencives, du parodonte et de la muqueuse. Elle veille à la santé des dents et du parodonte, réalise des détartrages subgingivaux, traite les inflammations de la gencive et blanchit les dents. Elle est spécialisée dans le suivi des patients souffrant de parodontite (inflammation et destruction des tissus de soutien des dents), elle évalue les résultats des examens et établit d'entente avec les patients et le médecin-dentiste un concept de prévention et un plan de traitement.



Ses prestations sont facturées à raison de 3,5 points tarifaires les 5 minutes.

La formation d'HD dure généralement trois ans. Elle est constituée d'une partie théorique et d'une partie pratique, toutes deux enseignées par une école supérieure (ES), ainsi que d'un stage pratique en cabinet privé ou de groupe ou dans une clinique dentaire. A l'issue de leur formation, les HD diplômées obtiennent le titre d'hygiéniste dentaire diplômée ES, qui est reconnu par la Confédération.

Nouvelles brèves

Les médecins-dentistes femmes

La médecine dentaire attire un nombre croissant de femmes. Le nombre de médecins-dentistes diplômées a doublé en vingt ans: de 30% en 1992, il est passé à plus de 63% en 2012.

La SSO s'engage pour l'équipe du cabinet dentaire

Les médecins-dentistes ont besoin du personnel qualifié. Aussi la SSO s'engage-t-elle pour que les personnes formant l'équipe du cabinet dentaire puissent bénéficier de formations, initiales et continues, de qualité. Elle a publié ces dernières années plusieurs scripts destinés à la formation des assistantes dentaires et organisé à leur intention différentes manifestations de formation continue.

Service de placement

Les personnes cherchant ou souhaitant proposer un emploi en cabinet dentaire peuvent s'adresser au Service de placement de la SSO. Ce service tient une liste régulièrement mise à jour des médecins-dentistes ayant un poste à pourvoir ainsi qu'une liste des demandeurs d'emploi qu'elle communique aux cabinets dentaires intéressés: Tél 031 313 31 41

Formation continue des AD

Les formations permettant aux assistantes dentaires d'obtenir un diplôme de perfectionnement sont très recherchées. En 2014, la SSO a diplômé 127 assistantes en prophylaxie ainsi que 28 secrétaires dentaires.

BZW

Le Bureau pour la formation postgrade en médecine dentaire coordonne depuis 2013 la formation postgrade des médecins-dentistes. Il en élabore les bases et en promulgue la réglementation et apporte aux sociétés de discipline et aux sites de formation son concours en matière de règlements et de programmes de formation post-grade. www.bzw-ssso.ch

Autres informations:

www.sso.ch

LES PROFESSIONS DE LA MÉDECINE DENTAIRE

Les monitrices dentaires scolaires

Les professions dédiées à la santé bucco-dentaire ne se limitent pas au cabinet dentaire. Les monitrices dentaires scolaires, par exemple, se rendent dans les écoles et les écoles enfantines, où elles apprennent aux enfants à bien se brosser les dents et à éviter les aliments risquant de les abîmer.

Les monitrices dentaires scolaires (MDS) font plusieurs fois par année, dans les écoles et les jardins d'enfants, des exercices de brossage de dents au gel fluoré. Les enfants apprennent ainsi à bien se soigner les dents et à comprendre l'importance d'un apport régulier de fluorures.

Un sondage récent montre que plus d'une monitrice dentaire scolaire en exercice sur deux a suivi une formation d'assistante dentaire. Ce qui n'est d'ailleurs pas une obligation: beaucoup de

MDS ont à la base une autre profession. La Fondation pour les monitrices dentaires scolaires organise chaque année des cours lors desquels sont enseignés aux MDS les connaissances médico-dentaires et les principes pédagogiques de base dont elles ont besoin pour exercer auprès des enfants.

Plus d'informations sur cette activité sous www.servicedentairescolaire.ch

CARTOON



Schweizerische Zahnärzte-Gesellschaft
Société suisse des médecins-dentistes
Società svizzera odontoiatri
Swiss Dental Association

SSO

Nos médecins-dentistes.

Colophon Commission centrale d'information, Olivier Marmy/Service de presse et d'information de la SSO, case postale, 3000 Berne 8 Rédaction Felix Adank, Rahel Brönnimann

Conception Atelier Richner, Berne Layout Claudia Bernet, Berne Impression Stämpfli Publikationen AG, Berne Photos Iris Krebs, Berne Copyright SSO